



En ligne sur www.certigo.fr

Une nouvelle fenêtre d'adhésion au contrat Certigo de la GMF

Du 28 septembre au 30 novembre 2009, la GMF ouvre une cinquième fenêtre d'adhésion à Certigo, son contrat d'assurance-vie alliant rentabilité et sécurité de l'épargne. Sur le site www.certigo.fr, la GMF propose un module complet d'adhésion en ligne avec signature électronique.

Le contrat Certigo dispose d'un support temporaire en unités de compte et d'un support en euros.

♦ Le support temporaire en unités de compte : « Cap Janvier 2018 » est accessible du 28 septembre au 30 novembre 2009. Ce support bénéficie d'une garantie de capital à l'échéance (8 janvier 2018) et offre des perspectives de gains élevés :

- ✓ Dès la 1^{ère} année, une performance garantie de 9%⁽¹⁾
- ✓ Une performance annuelle d'au moins 50% de celle de l'année précédente pendant les sept années suivantes
- ✓ Au terme des huit ans, une garantie totale des sommes investies assortie d'une performance minimale de 17,93%⁽²⁾ et jusqu'à 72%⁽³⁾

♦ Le support en euros permanent, « Support Régulier », avec un taux minimum garanti annuel. L'adhérent peut faire des versements sur ce support à tout moment, au-delà de la période d'adhésion. Le « Support Régulier » garantit un rendement minimum de 3%⁽⁴⁾ en 2009 et sa performance nette a été de 4,40%⁽⁴⁾ en 2008.

A l'occasion des 30 ans de la société d'assurance-vie de la GMF, la nouvelle fenêtre d'adhésion de Certigo bénéficie d'offres « anniversaire » attractives : jusqu'à 0% de frais sur versements, au lieu des 3% habituels.

(1) Performance garantie sur l'investissement initial, brute de frais de gestion sur le support Cap Janvier 2018 du contrat Certigo, non garantie en cas de sortie anticipée totale ou partielle du capital avant le 08/01/2018

(2) Performance minimale garantie et versée à échéance, brute de frais de gestion, sur le support Cap Janvier 2018 du contrat Certigo, non garantie en cas de sortie anticipée totale ou partielle du capital avant le 08/01/2018

(3) Performance maximale sur le support Cap Janvier 2018 du contrat Certigo et versée à échéance, brute de frais de gestion, non garantie. Cette performance ne pourra être acquise à l'adhérent qu'au 08/01/2018, sans sortie anticipée totale ou partielle du capital.

(4) frais de gestion déduits et avant prélèvements sociaux